

La nécropole de " La petite Nèmerie " à Vivoins (Sarthe), une sépulture à incinération particulière

Bruno Aubry, Denis Lepinay, Françoise Labaune-Jean

▶ **To cite this version:**

Bruno Aubry, Denis Lepinay, Françoise Labaune-Jean. La nécropole de " La petite Nèmerie " à Vivoins (Sarthe), une sépulture à incinération particulière. Bulletin de l'Association Française pour l'Archéologie du Verre, 2006, Rencontres de Valenciennes, pp.12-14. hal-02386187

HAL Id: hal-02386187
https://inrap.hal.science/hal-02386187

Submitted on 6 Dec 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Bruno AUBRY, Denis LEPINAY et David BRETON avec la collaboration de **Françoise LABAUNE.**

LA NÉCROPOLE DE « LA PETITE NÈMERIE » À VIVOIN (SARTHE), UNE SÉPULTURE À INCINÉRATION PARTICULIÈRE.

Résumé :
Fouillé dans le cadre de l'autoroute A.28 (section Le Mans/Alençon), le site de « La Petite Nèmerie » se déploie sur la commune de Vivoin. Décapés sur près de 2,5 hectares, les vestiges se développent sur la rive droite d'un petit ruisseau : l'Orthon. À un peu plus de 200 m à l'Ouest, d'importants témoins inédits d'un habitat ouvert de La Tène A se développent. Ils regroupent un niveau d'un sol riche en mobilier céramique, lithique, faunique. Les bâtiments dont l'architecture est variée, sont scellés par cet horizon. Il faut également signaler la présence d'une petite industrie lithique du Paléolithique moyen, d'une série de lames du Néolithique moyen ainsi qu'un corpus céramique du Bronze moyen accompagnée d'une épingle fusiforme en bronze.
Les vestiges gallo-romains s'articulent suivant deux fonctions bien distincts ; trois enclos (A, B, C) sont des espaces funéraires fréquentés durant la fin du I^{er} siècle et le III^{e} après J.C. Un quatrième enclos voué à des fins domestiques, comprend les structures d'une forge. Un puits maçonné occupe également les lieux. Un réseau parcellaire ainsi qu'un chemin empierré organise le site.
Délimité par des fondations de craies, l'enclos B, regroupe des sépultures à incinération et plus particulièrement la tombe 1013. Sa fouille a permis de mettre en évidence un très riche mobilier en verre et métallique et plus particulièrement un grand fragment de verre à vitre.

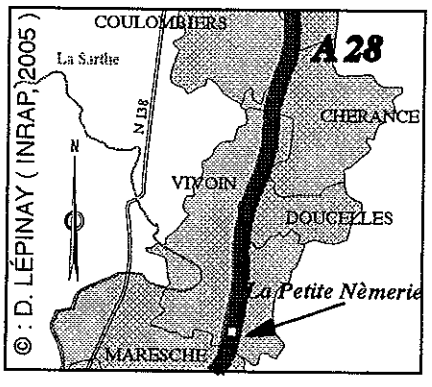


Fig. 1.- VIVOIN. "La Petite Nèmerie" : localisation du site sur le tracé de l'A 28.

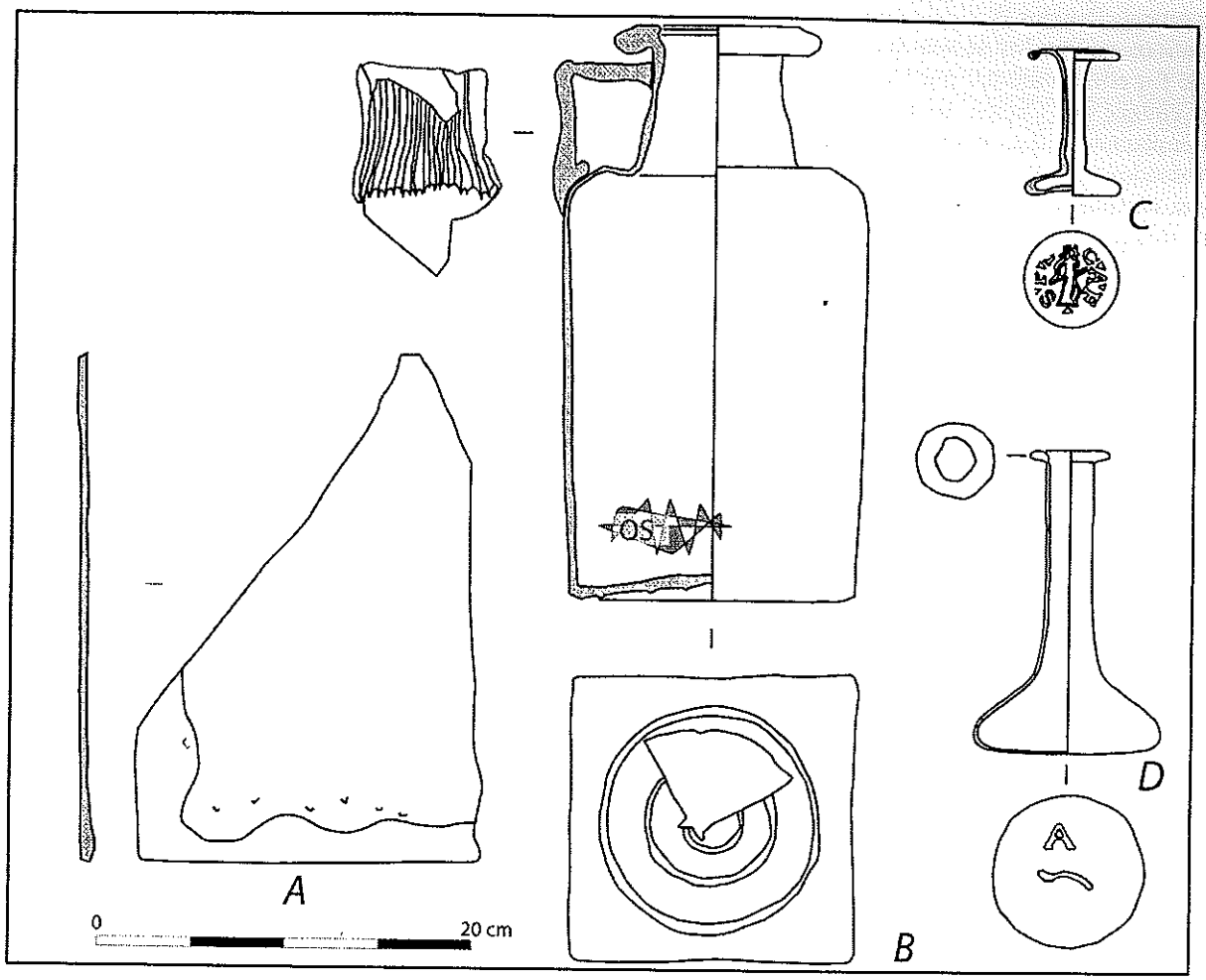
Organisation des vestiges :
Le site est localisé à 2 km au Sud-Est de la commune de Vivoin. Il est distant d'environ 1,5 km de la rive gauche de la Sarthe. Le site s'étend sur une plaine légèrement ondée dont l'altitude moyenne est de 64 m N.G.F. Le ruisseau l'Orthon, sépare le site au sud du décapage. Il s'écoule suivant un axe Nord-Nord-Est au Sud-Sud-Ouest. La rivière a façonné un large méandre sur lequel différentes occupations humaines se sont développées. Les formations sédimentaires observées ont été essentiellement rencontrées dans la partie avale de l'Orthon. Il a déposé sur ses berges des alluvions actuelles du lit majeur, qui se présentent sous la forme de limons argileux orangés résultant d'inondations et qui témoignent d'une évolution marécageuse des lieux.

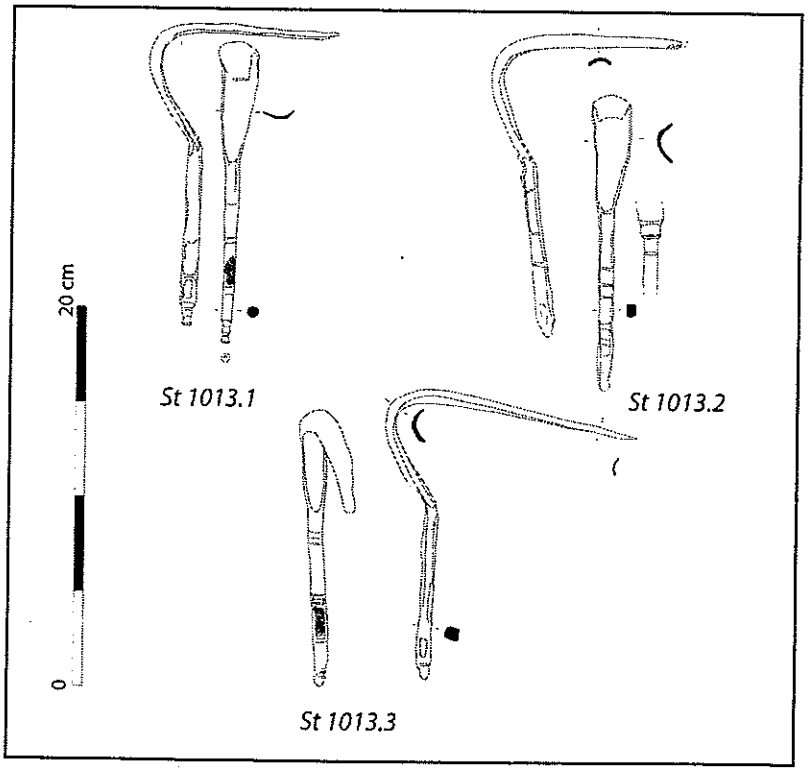
Le site gallo-romain :
Les vestiges gallo-romains occupent plus d'un hectare dans l'emprise autoroutière. Sur le même secteur, nous identifions, desservis par un lambeau de chemin empierré, trois unités funéraires ainsi qu'une portion d'enclos à vocation artisanale. Il se développe en dehors de l'emprise autoroutière. L'intérieur de l'enclos contient des structures liées à une activité de forge. Deux fours rectangulaires sont installés dans un sédiment très sombre. Un puits, parementé de blocs de calcaires a, lors de la fouille, livré le squelette incomplet d'un homme adulte partiellement carbonisé. L'étude anthropologique a montré que la crémation fut portée sur des os secs ou partiellement décharnés.

Les espaces funéraires :
Le site a la particularité de regrouper sur un même lieu, trois espaces funéraires bien distincts. Ils associent au total 48 sépultures à incinérations. Les trois ensembles se distinguent chacun par un enclos fossoyé (enclos A), deux angles d'un enclos palissadé (enclos C) et un enclos maçonné (enclos B).

- Le premier secteur (enclos A), est localisé au sud du décapage de la zone gallo-romaine. Il se distingue par des fossés peu profonds. Ils ne présentent pas de caractère particulier avec seulement, localisé dans l'angle Sud-Ouest, un comblement lié au rejet d'une ou deux incinérations. Ce secteur a livré une aire charbonneuse riche en esquilles osseuses et des éléments de panses d'amphores et de cruches. De forme trapézoïdale, l'enclos mesure 22,5 m x 20 m x 15 m x 21 m. L'aire ainsi délimitée est de 380 m². L'espace interne regroupe 23 sépultures à incinération. Elles sont réparties dans une grande moitié sud-ouest de l'espace.
Une partie des sépultures montre des dégradations liées aux pratiques agricoles. Cependant, le mobilier permet de préciser l'utilisation des lieux à partir de la fin du I^{er} siècle après J.C. et le début du second siècle. Aucune fosse sépulcrale n'est clairement identifiée.
Le second ensemble (enclos C) est matérialisé par des structures aériennes (poteaux) dont il ne reste que les calages. Seuls, trois côtés sont compris dans l'emprise autoroutière. Ainsi, le côté C1 est large de 20 m. Il est orienté Est-Ouest et comprend 31 calages. Un retour complet est axé nord-sud. Il mesure 75 m et présente 55 calages. Un second angle opéré par C3 n'est suivis que sur 50 m. Il est orienté Est-Ouest et comprend 15 calages.
L'enclos abrite 12 sépultures à incinération. Ce regroupement de tombe fonctionne entre la fin du second siècle et le courant du troisième siècle de notre ère. Les incinérations sont disposées dans l'angle formé par C2 et C3.
Il est bordé à l'extérieur par un chemin empierré de même longueur.

L'enclos B est le seul complexe à posséder des fondations maçonnées. Il est orienté Nord-Est / Sud-Ouest et est parallèle à l'Orthon. Les bases du mur dessinent un vaste rectangle d'une longueur de 22,50 m pour une largeur de 17 m ; sa surface est de 382,5 m².
L'enclos B permet de remarquer une hiérarchisation dans la nature des dépôts funéraire. En effet, chaque sépulture fouillée a révélé des assemblages d'objets essentiellement reconnus en coffret dont seules ne subsistent les ferrures en bronze.





INVENTAIRE MOBILIER

BRONZE

FER

Strigiles : 3 — *1013.1*, *1013.2*, *1013.3*

VERRE

Vitre : 1 (A)
Bouteille HN 13 : (B)
Balsamaire Isings 82 : (C)
Flacon Isings 16 : (D)

ANTHROPO. (650 gr.)

Adulte OS

Date : Fin Ier / début IIème s.

Fig. Vivoin "La Petite Nèmerie" Sep. N° 1013, le mobilier.

©: D. LÉPINAY, J-M. RICHARD & S. LEMAHO- AFAN, INRAP. 1998/2005

Architecture de l'enclos B

Les fondations de l'enclos ne sont pas régulières. En effet, à mesure que l'on se trouve éloigné de l'Orthon, les tranchées d'implantation des murets sont moins profondes.

Elles sont essentiellement composées de blocs calcaires bruts. Aucun module particulier n'a été observé. Les matériaux sont déposés dans la tranchée sans aucun mortier. Seule l'éventuelle présence d'argile autour des blocs lors de leur extraction permet de créer un liant. Les calcaires proviennent directement du sous-sol et de l'environnement du site. Ils se rencontrent dans les bancs situés 1,50 m plus bas sous le niveau de sol. Ce principe de construction a déjà été observé sur le site et plus précisément pour le puits 1237. La tradition locale nomme cette technique de construction "en tête de chat". Elle était encore employée dans la construction rurale jusque dans les années 1950.

La présence, à l'aplomb des fondations, de *tegulae* et d'*imbrices*, correspond à une faîtière qui coiffait l'élévation vraisemblablement en bauge dans le prolongement des maçonneries. La fouille de l'enclos B n'a pas permis de mettre en évidence l'entrée de l'édifice ni la présence de trous de poteaux.

L'intérieur de l'enclos B

Après le décapage mécanique de ce secteur, un nettoyage pierre à pierre de la totalité de l'intérieur ainsi que d'une partie de l'empierrement extérieur des murs a été engagé, le but étant de repérer la présence de calages de poteaux ou de tout autre aménagement qui aurait été réalisé au sein de l'enclos funéraire : exemple, sol aménagé, édicule carré, lambeau de mur interne. Au terme de ce nettoyage, il s'avère que seules des *tegulae* et des *imbrices*, sur le pourtour et à l'aplomb des fondations, sont conservées. Un relevé de ces éléments permet de constater que ces matériaux sont présents exclusivement sur les fondations des murs 1, 3 et une partie de 4. Leur absence le long du mur 2 est certainement à mettre en relation avec un vide de 2 m constaté entre celui-ci et les US 5 et 10.

La sépulture 1013 est la tombe la plus spectaculaire des trois ensembles funéraires fouillés. En effet, le dépôt est essentiellement constitué de mobilier en verre et en fer. Comme près de 85% de la nécropole, aucune limite de la fosse sépulcrale n'a été identifiée.

Le mobilier est abîmé du fait de sa proximité de la surface. Les pratiques agricoles ont en partie bouleversé le col de l'urne. Il faut rajouter à ce problème, le décapage mécanique qui n'a pas arrangé sa conservation.

La tombe se compose d'une urne cinéraire dont le col est bouché par un flacon. L'intérieur de l'urne contient un balsamaire. Une vitre est posée à la base de la bouteille et recouvre trois strigiles en fer disposés en étoile.

L'urne funéraire est une bouteille en verre vert de forme carrée de type HN 13.1 et dont le fond est orné de trois anneaux concentriques en relief. Une anse, reliant le col et la panse, est décorée de filaments de verre qui descendent de quelques centimètres sur la panse.

Le bouchon, en place, est un flacon à panse tronconique de type Isings 82 dont le col plonge dans le goulot. Le verre est de couleur bleue avec de fines bulles d'air. Le flacon est estampillé d'un A majuscule souligné d'une ligne ondée. Ce type de marque est manifestement rare et sa provenance n'est pas connue.

Le balsamaire (Isings 82) qui provient de l'intérieur de la bouteille est en verre translucide. Le fond est marqué SPS GAF. La marque entoure le profil d'une femme tenant une haste pointée vers la droite et le haut (Minerva). Ce récipient est vraisemblablement fabriqué en Italie ou dans le sud de la Gaule et se diffuse très peu. Moins de 15 exemplaires sont actuellement recensés en Gaule et en Europe du Nord.



Fig. 3 - Photographie de la marque

Le verre à vitre est un élément exceptionnel. De couleur bleu vert, elle a une face plane et lisse et l'autre face présente des irrégularités lié à son mode de fabrication. Les bords ont été retournés sur la partie lisse, formant ainsi un léger bourrelet. Des trous non débouchant sont régulièrement espacés (2,5 cm). Il s'agit certainement des traces d'outil. Les éléments de vitrerie sont habituellement issus de fouilles d'édifice et ne sont guère conséquents.

Les trois strigiles en fer, objets également exceptionnels, sont restaurés. Les travaux ont permis de mettre en évidence un décor quadrillé sur le manche, appuyé par des incrustations de pâte de verre. L'extrémité de l'objet est percée d'un chat. Les sépultures qui ont livré en Gaule un tel ustensile sont très rares (moins de 10). Souvent, ils sont en bronze et ne sont représentés que par un seul exemplaire. La sépulture (158) découverte dans la nécropole du « Valladas » à Saint-Paul-Trois-Châteaux (Drôme) a livré dans un dépôt comparable ; deux strigiles en fer ainsi que deux balsamaires de type Isings 82 en verre. Cette tombe est datée comme celle de Vivoin du I^{er} siècle après J.-C.

Il est évident que le caractère particulier de la tombe est dû à la présence d'un personnage de haut rang. Les strigiles sont principalement rencontrés en Gaule Narbonnaise et dans les provinces qui sont soumises à l'influence romaine. La nécropole de Lillebonne (76) en a livré deux exemplaires en bronze dans une même tombe. Le musée de Guiry-en-Vexin conserve un strigile mis au jour dans une sépulture à incinération dans le village même. Sur le site de Bavay, un exemplaire est découvert dans les niveaux d'occupation d'une riche demeure (Loridant 1994).

Le mobilier archéologique issu de la sépulture 1013 appartient à un adulte ayant une place particulière au sein de la société. Il devait certainement avoir des contacts avec le bassin Méditerranéen. À partir de ces observations, nous pouvons en déduire beaucoup de choses qui restent à la discrétion du lecteur.

Loridant 1994 : Loridant Frédéric, "Les Faches des prés Aulnois" à Bavay, *Bilan scientifique du Nord-Pas-de-Calais*, 1994, p. 23-25